



VILLE DE MENTON

Service Occupation du Domaine Public

Commerce/ Stationnement

Tél. : 04.93.18.32.80

Fax : 04.93.18.32.89

Demande d'autorisation de voirie Travaux

Demandeur

Nom et prénom ou dénomination sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone / Fax : _____

Email : _____

N° de SIREN : _____

Lieu d'occupation du domaine public

1^{ère} demande : Prolongation : Référence de la précédente réservation : _____

Nature de la demande : _____

1) Lieu des travaux : _____

Benne : nombre de jours Goulotte sur trottoir sur chaussée

	Longueur	Largeur	Dates (duau....)
<input type="checkbox"/> Echafaudage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	_____
<input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	_____
<input type="checkbox"/> Palissade	<input type="text"/>	<input type="text"/>	_____
<input type="checkbox"/> Nacelle ou autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	_____

2) Lieu de stationnements :

Nombres d'emplacements : _____

Dates de réservation : _____

Documents à fournir :

- Pour les professionnels : Kbis de moins de 3 mois.
- Pour les particuliers : Carte d'identité
- Particuliers ou professionnels étrangers, le règlement s'effectue auprès du régisseur en Mairie.

Toute occupation de voirie non utilisée ou modifiée devra être signalée avant l'installation.
Dans le cas contraire, la taxation sera établie sur la base de l'autorisation.

⚠ Les délais de réponse sont soumis à l'avis de divers services.

Toute demande doit nous parvenir **2 semaines** avant la date de réservation.

Fait à.....Le.....

J'ai pris connaissance que ces informations peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et d'une transmission aux autres services de la commune. Je déclare ne pas m'y opposer sauf en cochant la case ci-contre **Signature :**

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

MAIRIE DE MENTON B.P. 69 06502 MENTON CEDEX

Tél. : 04 92 10 50 00 | Fax : 04 92 10 50 06 | www.menton.fr | mairie@ville-menton.fr